

CAZAUX-PLAISANCE

Mars 2020

Numéro 35



HALTE-INFOS

COMPTE-RENDU DE LA REUNION Extra-Municipale du 13 fevrier 2020 :

Résultats 2019 :

- **Accueil du Public** : 3 571 personnes reçues à la Capitainerie – 1 996 appels tél – courriels : 2339 – courriers : 125
- **Gestion des emplacements** :
 - 346 utilisés pour 350 prévus par l'AOT (pb taille bateaux)
 - **Nombre de places attribuées : 13** (10 renoncations + 2 non-renouvellement après suspension +1 transformation de place saisonnière en annuelle. Retour après suspension provisoire : 2
 - **Liste d'attente : 227**
 - **Demandes saisonnières** : 174 estivales satisfaites sur les 44 emplacements saisonniers réservés à cet effet
 - - places attribuées : 141 estivales : 139 accordées – 2 hors gabarit
 - - 33 demandes hivernales, mais 2 annulées, soit 31 accordées.
- **Recettes** : **189 602€ HT** soit + 10 353€ par rapport à 2018 (+ 5,78%)
- **Dépenses** : **200 544€ HT** (prévu au budget prévisionnel : 180 000€ HT) dont
 - Fonctionnement** :
 - 120.000€HT pour salaires, prêts, assurances, redevance domaniale
 - 1.900€ HT pour frais divers (courrier, téléphone, internet, fournitures)
 - 22.294€ HT pour réparations amarrages, balisage du lac
 - 9 250€ HT pour travaux de faucardage
 - Charges d'amortissement** : 42.000€ HT pour
 - Travaux** : 5.100€ HT pour changement accès bois devant les pontons
- **Travaux réalisés 2019**
 - Nettoyage des herbes et brûlages des pierriers et de la nouvelle plante invasive décelée dans le port
 - réfection des parkings (broyats)
 - Réfections des accès aux pontons
 - Changement des amarrages défectueux et installations de pendilles en remplacement des bouées
 - pose de barrières le long des palplanches du chenal

- suppression des souches des arbres malades (pins) : agrandissement parking voitures et aménagement souche (support de fleurs)
- Matérialisation du marquage au sol de la « zone routière/ vélos/ piétons » limitation à 20 km/h
- Aménagement de la promenade bois sur le pourtour : accessibilité pour les handicapés, et pour les poussettes : suppressions des marches d'escaliers, et suppression des barrières, pose de bancs.
- Réalisation : mise en place d'un panneau informatif sur la création de la Halte- Nautique
- Mise en place d'une ganivelle (barrière en bois « Girondine ») aux parkings en haut du port.
- Changement de l'échelle limnimétrique à l'entrée, dans le chenal de la halte- Nautique (en aluminium)
- Acquisition d'un kit anti-pollution en caisse étanche.
- Améliorations des panneaux d'informations, tant à l'extérieur qu'au bureau accueil, et du matériel informatique.
- Augmentation du nombre de containers poubelles (sur demande de Cazaux-Plaisance !)

PREVISIONS 2020 :

Liste d'attente : 308 mais seules 188 demandes ont pu être présentées à la Commission (cause hors délais date butoir du 30 09 2019

Budget Prévisionnel 2020 : 180 000€ HT

Masse salariale 91 300€HT

Cotisation foncière des entreprises : 9 100€ HT

Fonctionnement courant : 7 400€ HT

Maintenance/Faucardage : - 30 700€ HT

Charges d'amortissement : 35.600€ HT

Remboursement emprunt et achat petit matériel : 5.700€ HT

Travaux prévus en 2020 : arrachages des plantes invasives, changement des systèmes d'amarrage (mise en place de pendilles, à la place des bouées).

- amélioration du cadre paysager en relation avec l'environnement naturel.

2° tranche de pose de barrières sur les palplanches du chenal – remplacement de la promenade en bois par un espace paysager

- Continuité de la mise en place des barrières le long du chenal.

Depuis 2017 le budget de la Halte nautique subit le coût des amortissements dû aux différents investissements réalisés depuis quelques années jusqu'en 2022 ; si besoin, la Halte nautique aura de nouveau une capacité d'investissement à hauteur de 150 000€

- **Changement de l'échelle** limnimétrique à l'entrée, dans le chenal de la halte- Nautique (en aluminium)

- Acquisition d'un kit anti-pollution en caisse étanche.

- Améliorations des panneaux d'informations, tant à l'extérieur qu'au bureau accueil, et du matériel informatique.

- Augmentation du nombre de containers poubelles (sur demande de Cazaux-Plaisance !)

-L'A.O.T. autorisant les activités nautiques sur le lac entre la Base (Service des Domaines et la Ville de La Teste de Buch, zone de Cazaux valable 5 ans sera à renouveler en juin 2020.

Guide de navigation du lac : il a été créé un guide unique de navigation indiquant les réglementations pour les 3 zones territoriales, Cazaux, Sanguinet, Biscarrosse et accessible sur internet.

Travaux prévus en 2020 : Arrachage des plantes invasives et brûlage des herbes sur

enrochement - pose de broyat sur le parking - Continuité de la mise en place d'un

cadre paysager en relation avec l'environnement naturel – 2° tranche de pose de

barrières sur les palplanches du chenal – remplacement de la promenade en bois par un espace paysager

- Continuité de la mise en place des barrières le long du chenal.

NATURA 2000 FR7200714 zones-humides-Born-Buch

Nous avons participé aux 2 réunions en 2020

<https://www.sage-born-et-buch.fr/Portrait-du-territoire/La-demarche-Natura-2000/Les-sites-Natura-2000-compris-en-tout-ou-partie-sur-le-territoire-du-SAGE/Le-site-Natura-2000-de-l-arriere-dune-des-pays-de-Born-et-de-Buch>

- **la zone écologique** : l'interdiction de naviguer à l'intérieur pour les bateaux avec moteur - interdiction de naviguer dans l'espace devant la conche balisée par des bouées jaunes "zone écologique" Le S.A.G.E. et la Communauté de Communes des Grands Lacs s'interrogent sur les nuisances dues à ces pratiques, particulièrement sur la limitation de la puissance des moteurs.

- **ATTENTION** : près des tonnes de chasse, respecter l'interdiction d'entrer dans les tonnes, afin d'éviter d'éventuels conflits.

- **Surveillance du plan d'eau** : prévu des contrôles sur le lac "opérations sécurité, et verbalisations" par la Gendarmerie de l'air, Brigade nautique de la Gendarmerie d'Arcachon, Affaires Maritimes DDTM33, et Police municipale de la Teste de Buch.

- Le passage des Polices nationale et municipale ainsi que la vidéo-protection évitent les gros délits.

La hauteur d'eau du lac peut être observée avec le système SIRIL avec le lien ci-dessous :

<http://www.sage-born-et-buch.fr/Portrait-du-territoire/Gestion-hydraulique/Le-Systeme-d-Information-et-de-Relai-Inter-Lacs-SIRIL-un-outil-de-telegestion> . **La charte des grands lacs** <http://zones-humides-born-buch.n2000.fr/>

La pêche est interdite dans la Halte-nautique, et dans le chenal d'entrée - Obligation d'avoir une carte de pêche.

En info : L'OPERATION FORET PROPRE et bords du lac

Cazaux-Plaisance se joindra à la journée citoyenne organisée par la Mairie-Annexe de Cazaux et l'AAPPMA la Gaule Cazaline, à L'OPERATION FORET PROPRE le **samedi 6 juin 2020 de 09h00 à 13h00** pour effectuer un nettoyage des **bordures du Lac**. "Je tiens à préciser que pour que ce nettoyage soit validé... il faut des VOLONTAIRES..."

Les demandes de l'Association à la Mairie :

- Le Ski-Club demande que le balisage de la zone de ski soit mieux réparti et que les bouées qui disparaissent pendant la saison estivale soient remplacées

- La suppression de 2 des 4 bouées jaunes à l'extérieur de la zone d'accès à la conche de

Courpeyre (gardant les 2 bouées jaunes de protection de l'entrée de la conche)

1. **Accès en toute saison à des toilettes,**
2. **Et à l'eau en périodes hors gel.**
3. **Durcissement et stabilisation du parking voitures, les écorces s'avèrent inefficaces causant des ornières de l'automne au printemps.**
4. **Accès piéton et poussette à l'entrée de la halte nautique par un trottoir longeant la route d'accès).**

Information :

1. **Pour un perfectionnement ou une préparation au permis bateau, vous pouvez vous adresser au Président C.Mulcey Formateur permis Bateaux agréé par la DDTM33**

Nous remercions la mairie pour tous les travaux demandés par l'Association, et réalisés.

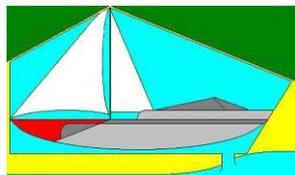
Nos partenaires :

AUTOUR du BATEAU
GAETAN RENARD
Carénage Peinture Accastillage
Réparation polyester
/époxy

Création de pièces
Entretien de bateau
Tel : 06 08 77 45 58
autourdubateau@gmail.com

www.sarl-ramond-charpente.fr





CAZAUX-PLAISANCE

L'association est membre de droit de la commission extra municipale, et a pour but de défendre et respecter les droits et intérêts légitimes des usagers de la Halte Nautique, de ses installations, de son environnement, et les droits et devoirs associés à l'exercice des activités nautiques, de ceux naviguant sur le lac. CAZAUX-PLAISANCE est l'interlocuteur auprès de la Mairie, de la DTTM33, et de la base aérienne pour la réglementation et la navigation sur le lac, et est membre de la commission **NATURA 2000FR 7200714**.

Messagerie :

mulcey.claude@orange.fr

Téléphone : **Claude MULCEY**

Président : **06 08 18 63 89**

Rédaction : **CAZAUX-PLAISANCE :**

Joseph CAMPANELLA

Claude MULCEY

Roger MALIPIER

Denis THOMAS

Yves HUARD

Denys DARTIGUES

Pascal LEBRUN président du Ski-club

Mail : lebrunpascal33260@gmail.com

Association Loi 1901

Créée 28 juillet 1998 n°649

publiée au JO du 23 avril 2005

N°588 Modifiée Sous-Préfecture

d'Arcachon 21 oct 2011 sous le

N° W336002226

SIRET N° 840 590 350 00012

Toutes les infos de l'association Cazaux-Plaisance sur le site internet ci-dessous:

www.cazaux-plaisance.org

contact.bureau@cazaux-plaisance.org

Webmaster : Patrick RENON



Rejoignez-nous en adhérant à

CAZAUX-PLAISANCE Nous serons plus représentatifs et efficaces.

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement à Cazaux-Plaisance

Cotisation 2020 : 15€ / famille : 20€

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tel : / adresse mail :

Type de bateau : voilier / moteur longueur : / puissance moteur : / 2 ou 4 temps

N° de place au port :

Souhaitez-vous nous faire des remarques, des souhaits, des propositions.

A adresser : **Cazaux-Plaisance Halte- Nautique port de Cazaux 33260 La Teste de Buch.**

Pour les questions, et propositions à nous faire connaître par courriel

Adresse de contact : cazaux-plaisance@orange.fr

Protection des données : Conformément à la CNIL, **RGPD** (Règlement Général relatif à la Protection des Données) Nous nous engageons à être transparents concernant les informations que nous recueillons à votre sujet et la façon dont nous les utilisons, à ne pas diffuser l'ensemble des informations que vous nous avez transmises et ce conformément à la loi RGPD du 25 mai 2018.